

**COMMUNE DE QUENZA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -  
- Antoine PINNA -  
- Notaires associés –  
6, Bd Albert 1<sup>er</sup>  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 14 février 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Sylvie Marie-Clorinde ORSATTI, demeurant à AJACCIO.  
Née à NICE le 4 octobre 1962 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de son auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A QUENZA (CORSE-DU-SUD),

I. Dans un ensemble immobilier cadastré section C lieudit TORRE N°547 pour 41 ca.  
Les lots N°4, soit un appartement au deuxième étage.  
Et 5, soit la totalité du grenier.

II. Un 1/9 indivis d'une parcelle cadastré section C lieudit TORRE N°551 pour 04 a 53 ca à prendre dans 05 a 00 ca.

III. Une parcelle cadastré section C lieudit CASARRENA N°219 pour 02 a 42 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI